

19 Juil 2024 -18:02

Appartient à Conseil des ministres du 19 juillet 2024

Régularisation des contrats de maintenance pour les sites Internet de l'Intérieur

Sur proposition de la ministre de l'Intérieur Annelies Verlinden, le Conseil des ministres a marqué son accord sur la régularisation des dépenses pour la maintenance des sites Internet « Aline » (enregistrement des systèmes d'alarme) et « Camine » (enregistrement des caméras de surveillance).

Cette régularisation s'impose afin de garantir le fonctionnement et la sécurité corrects des sites Internet consacrés à la déclaration des systèmes d'alarme et des caméras de surveillance.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Annelies Verlinden, ministre de l'Intérieur, des Réformes
institutionnelles et du Renouveau démocratique
Rue de la Loi, 2
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 488 0511
<https://verlinden.belgium.be>
info@verlinden.belgium.be

Nick Gyselinck
Porte-parole
+32 473 33 30 53
press@verlinden.belgium.be